

# OPTIMAX<sup>MD</sup>

Assurance vie  
permanente avec  
participation



## SOMMAIRE DU PRODUIT

# ASSURANCE VIE PERMANENTE AVEC PARTICIPATION – OPTIMAX

Type de contrat	Assurance vie entière avec participation : primes payables jusqu'à l'âge de 100 ans (Optimax 100) ou pendant 20 ans (Optimax 20 primes)	
Description	Assurance vie permanente assortie d'options de participation et de placement	
Âges d'établissement*	<b>Optimax 100</b> : 0 à 85 ans	<b>Optimax 20 primes</b> : 0 à 70 ans
Capital assuré minimal/ prime minimale	<b>0 à 17 ans</b> : 5 000 \$; <b>18 à 64 ans</b> : 15 000 \$; <b>65 ans et +</b> : 10 000 \$ ou une prime mensuelle par débits préautorisés (DPA) de 75 \$ (excluant les frais d'administration, les avenants et les surprimes)	
Types de protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie unique</li> <li>• Vie conjointe payable au premier décès (2 assurés)</li> <li>• Vie conjointe payable au deuxième décès (2 assurés)</li> </ul>	
Options de prestation de décès	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nivelée (les participations peuvent avoir un effet sur la prestation de décès)</li> </ul>	
Coût de l'assurance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les primes sont garanties.</li> </ul>	
Frais d'administration	60 \$ (annuels)	
Comptes de placement	<b>Options de participation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptant</li> <li>• Bonifications d'assurance libérée</li> <li>• Réduction de la prime</li> <li>• Supplément de protection plus bonifications d'assurance libérée</li> <li>• Compte de placement exempté</li> </ul>	<b>Placements exemptés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avenant de bonifications d'assurance libérée<sup>†</sup></li> <li>• Compte de placement exempté<sup>†</sup></li> <li>• Option à intérêt quotidien</li> <li>• 7 options indicielles basées sur des indices du marché</li> <li>• 14 options indicielles gérées<sup>††</sup></li> </ul>
Boni sur les placements	s.o.	
Virements des placements	s.o.	
Avance sur police	Oui – minimum de 250 \$	
Garanties complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exonération des primes en cas d'invalidité</li> <li>• Assurabilité garantie</li> <li>• Protection vie pour enfants</li> <li>• Exonération des primes en cas de décès ou d'invalidité du payeur</li> <li>• Décès et mutilation accidentels</li> <li>• Protection maladies graves pour enfants</li> </ul>	
Avenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régimes de la Série Solution (temporaire et permanent)</li> <li>• Régimes SécuriMax (maladies graves)</li> </ul>	
Caractéristiques spéciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie conjointe payable au premier décès avec option pour le survivant, option de transformation : assurance temporaire de 90 jours pour le survivant après le décès du premier assuré à décéder.</li> <li>• Supplément de protection garanti 10 ans.</li> <li>• Garantie viagère pour ce qui est de l'option de participation du Supplément de protection**.</li> <li>• Protection en vertu de l'option de participation du Supplément de protection transformable en une assurance permanente**.</li> <li>• Toutes les polices Optimax comportent une garantie selon laquelle le barème de participation ne sera jamais inférieur à zéro.</li> </ul>	

\* Âge au plus proche anniversaire † Dépôt minimal requis : 15,00 \$ par mois/180,00 \$ par année par option de placement. †† Options indicielles liées aux unités de catégorie A des fonds distincts de l'Empire Vie. \*\* Sous réserve de conditions particulières. Veuillez vous référer au contrat pour connaître les détails.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.